

## L'ECOLE A 2,5- 3 ANS, UNE BONNE CHOSE POUR L'ENFANT ?



Dominique HOUSSONLOGE

ANALYSE UFAPEC

JUIN 2016 | 11.16



**Résumé :** l'école maternelle est importante pour l'enfant et son cursus scolaire tout spécialement pour les enfants de milieux précarisés qui ont rarement accès à des structures d'accueil (crèches...). Les classes d'accueil offrent-elles un accueil de qualité aux tout-petits ? L'entrée à l'école à 2,5-3 ans telle qu'elle est organisée aujourd'hui en Fédération Wallonie-Bruxelles est-ce une bonne chose pour l'enfant ? Entre la tentation de postposer l'entrée en maternelle pour respecter les besoins et rythmes propres aux tout-petits et le fait de permettre un accrochage scolaire tout spécialement pour les enfants issus de milieux populaires que choisir et faut-il choisir ?

**Mots-clés :** entrée à l'école, classe d'accueil, enfant 3 ans, accrochage scolaire, obligation scolaire à 3 ans, rythme de l'enfant, manque de place en maternelle, classes saturées, classe inadaptées, formation initiale et continuée des enseignants, séparation, socialisation de l'enfant, réduire les inégalités sociales, lutte contre l'échec scolaire, acquisition de la propreté, rupture scolaire,



Avec le soutien du Ministère  
de la Fédération Wallonie-Bruxelles



## Introduction

Le boom démographique que connaît notre pays et le fait que les deux parents travaillent ont modifié la réalité des classes d'accueil en Fédération Wallonie-Bruxelles, tout spécialement à Bruxelles, avec l'existence de classes surpeuplées et/ou inadaptées aux tout-petits. Le manque de places dans les structures d'accueil de la petite enfance comme le coût des crèches poussent les parents à inscrire l'enfant dès 2,5 ans à l'école. Le manque de places dans les écoles elles-mêmes, particulièrement dans la capitale, amène aussi les parents à inscrire l'enfant dès 2,5 ans pour être sûr qu'il ait une place. Par ailleurs, il y a des propositions de loi pour abaisser l'âge de la scolarité obligatoire à 3 ans pour que tous les enfants fréquentent l'école le plus tôt possible afin de réduire ultérieurement l'échec scolaire et les inégalités sociales.

Dans de précédentes analyses, nous avons vu combien l'école maternelle était importante pour l'enfant et son cursus scolaire tout spécialement pour les enfants qui n'ont pas eu accès à des structures d'accueil (crèches, gardiennages, halte-garderie), lieu de socialisation, d'apprentissage de la langue et des codes de la vie en commun.<sup>1</sup> Cela nous amène à nous interroger de façon générale sur les classes d'accueil en Fédération Wallonie-Bruxelles. Offrent-elles un accueil de qualité aux tout-petits ? L'entrée à l'école à 2,5-3 ans telle qu'elle est organisée aujourd'hui en Fédération Wallonie-Bruxelles, est-ce une bonne chose pour l'enfant ? Entre la tentation de postposer l'entrée en maternelle pour respecter les besoins et rythmes propres aux tout-petits et le fait de permettre un accrochage scolaire par le passage en classe d'accueil, tout spécialement pour les enfants issus de milieux populaires, que choisir et faut-il choisir ?

## L'objectif de la classe d'accueil : un sas entre la maison et l'école

Rappelons d'emblée que la classe d'accueil n'a pas d'existence légale et donc de statut juridique. Elle résulte d'une décision, qui appartient à chaque établissement, d'organiser au mieux l'enseignement des plus petits. Officiellement, les enfants de 2,5-3 ans sont inscrits en première maternelle. L'objectif de la classe d'accueil est de permettre à l'enfant de passer en douceur du cocon de la famille et/ou du milieu d'accueil à l'école, plus normalisée avec ses règles, ses codes et la priorité donnée aux apprentissages et à l'acquisition de compétences.

Bien que l'école ne soit pas encore obligatoire à cet âge, une majorité des enfants est inscrite en classe d'accueil. Ceci s'explique par le fait que l'école maternelle est fort fréquentée dans notre pays contrairement à d'autres - et on peut s'en féliciter - mais

---

<sup>1</sup> Dominique Houssonloge, *L'apprentissage du français à l'école maternelle, un enjeu scolaire et social de taille*. Analyse UFAPEC. Novembre 2015 N°26.15 - *Mieux accompagner et soutenir les élèves précarisés en maternelle par une approche interculturelle et sociale de l'enseignement*. Analyse UFAPEC. Décembre 2015 N°32.15.



aussi par le fait qu'aujourd'hui, souvent, les deux parents travaillent et qu'il y a une explosion de la natalité.

A Bruxelles, tout spécialement, mais aussi dans des zones à forte natalité, le manque de place dans les crèches - qui poussent les plus grands vers la sortie pour faire de la place aux bébés - et le manque de place dans les écoles poussent les parents à y inscrire leur enfant dès 2,5 ans. De cette façon, ils sont sûrs d'avoir une place l'année suivante puis dans le primaire (la priorité étant donnée aux enfants déjà inscrits l'année précédente). Ceci pourrait s'assimiler à une forme de scolarité contrainte : on ne fait pas entrer l'enfant à l'école parce qu'il est prêt, mais parce que les pressions liées à la réalité de terrain sont telles qu'il doit y entrer à tout prix à 2,5 ans, avec le lot de stress que cela peut générer (est-ce qu'il sera propre pour cette date, suffisamment autonome, vivra-t-il bien cette arrivée dans le monde des grands ?)

Précisons par ailleurs que, si une grande majorité des enfants est inscrite à 2,5-3 ans, il est difficile de donner des chiffres précis sur le taux et le temps de fréquentation : l'enfant va-t-il bien à l'école, y va-t-il tous les jours, toute la journée ? Dans ces conditions, il est plus difficile d'évaluer la réalité des classes d'accueil. Précisons encore qu'il y a de fortes disparités d'une école à l'autre : certaines écoles n'ont pas de classe d'accueil, d'autres ont des classes saturées ou inadaptées, d'autres encore ont peu d'élèves ou des classes spécialement conçues pour les tout-petits et d'autres écoles enfin ont choisi les classes transversales où les enfants d'âge différents sont mélangés et en interaction dans les apprentissages. En termes d'encadrement par les puéricultrices les réalités sont fort différentes aussi d'une école à l'autre, comme d'une année à l'autre, en raison du système de comptage en vigueur.

Cette disparité permet cependant de faire émerger des pratiques favorables ou défavorables à l'enfant et à son épanouissement.

## Quand la classe d'accueil n'est pas adaptée aux besoins et aux rythmes de l'enfant

Une étude récente du FRAJE<sup>2</sup> menée dans des écoles bruxelloises tire la sonnette d'alarme et met en lumière une série de manques importants observés dans les classes d'accueil préjudiciables à l'enfant.

Si certains problèmes sont liés à la pénurie de places à Bruxelles, d'autres reflètent des situations vécues dans toutes les régions et remettent en question la qualité de l'accueil.

"A 2,5, l'entrée à l'école n'est pas sans incidence sur le plan affectif et, souvent, constitue davantage une rupture qu'une transition... Dans certaines écoles, les journées des enfants en classe d'accueil sont morcelées par une succession d'activités menées par divers adultes qui nourrissent des attentes différentes à leur égard et apportent des réponses variables à leurs besoins. Ai-je le droit à mon doudou ? Ai-je le droit de parler ma langue maternelle ? Ces temps se déroulent souvent dans des cadres différents : ils impliquent

<sup>2</sup> Céline Bouchat, Christel Favresse et Marie Masson, *La journée d'un enfant en classe d'accueil*. Recherche pluridisciplinaire du Fraje. 2014.



des changements d'espaces, de règles. Les transitions sont souvent rapides et peuvent impliquer des parcours complexes dans l'espace. Pour le tout-petit, ces transitions sont souvent vécues dans la rupture. Dans ces organisations fragiles, le temps consacré au *Care* est ténu. La raison est d'abord économique : la présence d'une puéricultrice dans toutes les classes d'accueil améliorerait considérablement la place consacrée au soin... Mais la question est aussi d'ordre culturel : l'institution scolaire est peu encline à penser le soin du tout-petit. Les valeurs de l'école sont ailleurs, dans la transmission des apprentissages et l'acquisition de l'autonomie"<sup>3</sup>

Céline Bouchat, l'une des auteures de cette étude, insiste sur le fait que l'encadrement scolaire des 2,5-3 ans demande une attention particulière, plus de continuité et de cohérence entre les différents professionnels, dans la disposition des locaux et des infrastructures et une pédagogie adaptée.<sup>4</sup>

Cela signifie des moyens et un encadrement particuliers or l'enseignement maternel est sous-financé.

Coût par élève pour l'année 2012-2013 :

- 3235 EUR en maternelle
- 4238 EUR en primaire
- 7316 EUR en secondaire.<sup>5</sup>

D'autres spécialistes de l'enfance se demandent si l'école est adaptée à des enfants de 2 ans et si une scolarité précoce qui ne respecte pas leurs besoins fondamentaux ne risque pas de nuire à leur développement futur.

« En France, les enfants peuvent entrer en maternelle dès l'âge de 2 ans. C'est le moment où ils acquièrent leur individualité, où ils se construisent physiquement et psychiquement. Ils organisent leurs relations avec leurs parents, puis avec le groupe et acquièrent le langage. Mais ce sont encore des « bébés » : ils ont besoin de sommeil, d'attention, de protection et d'affection. L'école d'aujourd'hui est-elle adaptée pour ces petits ? Quel est pour eux le meilleur mode d'accueil qui permet de respecter leurs besoins fondamentaux ? On sait que les étapes ultérieures du développement ne peuvent être réussies que si les précédentes se sont réalisées dans de bonnes conditions. Avant d'entrer à l'école, l'enfant doit acquérir sa sécurité interne. C'est une pièce essentielle du « droit à l'enfance »<sup>6</sup>.

Or, attendre des enseignants qu'ils puissent répondre aux besoins de chaque enfant est certainement illusoire si pas hypocrite, comme l'explique Alphonsine Cornet dans la revue "Traces de Changement"<sup>7</sup>. D'autant plus que rien ne prépare les futurs enseignants à être

<sup>3</sup> Céline Bouchat, Fraje, *Renforcer la qualité de l'accueil des tout-petits à l'école*. Carte blanche du Soir, 28/08/2014.

<sup>4</sup> Idem

<sup>5</sup> Indicateurs 2014 - 04 - coût de la scolarité à charge de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

<sup>6</sup> <http://www.odilejacob.fr/catalogue/sciences-humaines/education-enseignement-pedagogie/ecole-a-2-ans-est-ce-bon-pour-l-enfant-9782738118226.php>, présentation de l'ouvrage de Claire Brisset et Bernard Golse, *L'école à 2 ans, est-ce bon pour l'enfant ?* Odile Jacob, Paris, 2006.

<sup>7</sup> Alphonsine Cornet, *L'entrée en maternelle, un rendez-vous manqué ?* dans *Traces de changements*, n°222, septembre et octobre 2015.



responsables d'une classe d'accueil. Celle-ci n'est pas de la pédagogie au rabais et tout ce qui est de l'ordre du *Care* (soin du corps, apprentissage de la propreté, manger ou s'habiller seul, etc.) fait partie intégrante des apprentissages et n'a pas à être confié uniquement à la puéricultrice.<sup>8</sup>

Pourquoi n'y a-t-il pas de module dans la formation initiale et continue des enseignants du maternel sur le développement psycho-affectif et cognitif de l'enfant en collaboration avec le secteur de la petite enfance ? On peut encore s'interroger sur le fait qu'une profession aussi importante soit si peu soutenue et reconnue au sein de l'école comme de la société dans son ensemble.<sup>9</sup> Etre enseignant dans une classe d'accueil, ce n'est pas faire de l'occupationnel, c'est faire, pour reprendre l'expression d'Alphonsine Cornet, de la "médiation culturelle" qui va amener peu à peu l'enfant de la réalité domestique à la réalité scolaire avec tous les enjeux d'apprentissage qui y sont liés.<sup>10</sup>

## Et si 2,5 ans c'était trop tôt ?

C'est la conclusion à laquelle en arrivent des familles comme des écoles qui préfèrent retarder l'entrée de l'enfant plutôt que de ne pas pouvoir bien l'accueillir faute de places et/ou de moyens adaptés.

"L'an dernier, nous avons pris la décision de ne plus accepter les enfants de 2 ans ½ venant de l'extérieur (ce qui signifie que nous continuons d'accepter les petits frères ou sœurs d'enfants présents en maternelle chez nous, parce qu'en venant conduire leurs aînés à l'école, ils sont déjà familiarisés avec elle). Je comprends que cette décision puisse étonner, mais elle a été murement réfléchie par toute l'équipe éducative. Nous nous sommes interrogés sur le sens de la présence d'enfants de 2 ans ½ à l'école, sur l'organisation que cela supposait et la demande sociale qui nous était adressée à leur propos. Nous en avons conclu que l'école, pour des enfants de cet âge, n'était pas un lieu d'accueil naturel en regard de leur développement (propreté, maturité, concentration, rythmes biologiques, etc.) et de leurs besoins. Ils arrivent dans une grosse structure (230 élèves) qui ne leur correspond pas du tout. Ils ont besoin d'être rassurés, cocoonés, et nous, à l'école, malgré tous nos efforts, nous ne pouvons pas leur garantir cette attention constante qui leur est due. Ni les locaux, ni la cour de récréation, ni l'organisation ne sont adaptés à eux. Et pour ce qui est des apprentissages (langage, consignes, autonomie, attention, intérêt), il existe une énorme différence entre des enfants de 2 ans ½ et de 3 ans. Nous nous sommes donc dit que tant que l'on ne systématisait pas la présence d'une puéricultrice dans les écoles maternelles, nous n'allions plus accepter les élèves de 2 ans ½ venant de l'extérieur. On demande aux écoles de prendre en charge ces enfants dont on ne veut plus dans les crèches, mais sans avoir réfléchi au sens de les faire entrer dans un système scolaire, où les moyens manquent pour s'occuper d'eux comme ils le méritent"

<sup>8</sup> Idem.

<sup>9</sup> Voir notamment Fondation Roi Baudouin, *Ecole maternelle, pauvreté et diversité culturelle. Mieux préparer les futurs instituteurs et institutrices préscolaires au soutien des enfants des milieux précarisés*. Bruxelles, 2014 - Fondation Roi Baudouin, *Ecole maternelle, pauvreté et diversité culturelle. Etat des lieux et des connaissances*, Bruxelles, 2014.

<sup>10</sup> Idem



Joëlle Gareur, directrice de l'école maternelle autonome Mater Dei à Woluwe-Saint-Pierre<sup>11</sup>

Pourtant on ne peut pas dire qu'il y ait un âge idéal pour entrer à l'école. S'il faut bien définir un point de repère, 2,5-3 ans, chaque enfant a son propre rythme et comme l'explique Emmanuel De Becker, pédopsychiatre aux cliniques Saint-Luc à Bruxelles, la propriété ne peut pas être le critère "puisque l'acquisition du contrôle sphinctérien ne se réalise que vers 3-4ans."<sup>12</sup> Le pédopsychiatre préconise des intégrations progressives à l'école notamment à l'aide d'un objet transitionnel comme le doudou qui permettra à l'enfant de mieux gérer la séparation.

## Quand la classe d'accueil est une année gagnée et un accrochage réussi

"De mon temps, on n'allait pas souvent en classe d'accueil. Pourquoi faudrait-il y mettre les enfants aujourd'hui ?" Depuis la génération des parents ou grands-parents actuels, on a pu constater d'une part à quel point notre système générait de l'échec scolaire et donc était inefficace et inégal et, d'autre part, on a pris conscience de l'importance de la classe d'accueil : elle est le premier maillon d'une scolarité réussie. Lorsque l'école sait offrir un accueil de qualité, la fréquentation de la classe d'accueil est tout bénéfique pour le développement de l'enfant particulièrement pour les enfants qui ne maîtrisent pas la langue d'enseignement (culture étrangère ou orale à la maison) et pour les enfants qui ne connaissent encore que l'univers restreint de la famille donc tout spécialement pour les enfants de milieux défavorisés. Aujourd'hui, des experts de l'enseignement et de l'enfance comme ceux de la lutte contre la pauvreté soulignent combien l'école maternelle est fondamentale pour le développement de l'enfant, pour l'apprentissage de la langue, pour permettre l'accrochage au système scolaire et ainsi diminuer le risque d'échec en primaire, secondaire et supérieur.

"Les enfants qui ont eu la chance d'aller à l'école maternelle dès 2 ans et demi ou 3 ans progressent vraiment très fort en termes de développement moteur, cognitif et social. Cette première année avant l'âge de 3 ans et demi est vraiment très importante". Anne-Marie Dieu, sociologue à l'Observatoire de la jeunesse.

La classe d'accueil est d'autant plus importante pour les enfants défavorisés, selon Perrine Humblet, sociologue à l'ULB : "Ils perdent éventuellement l'une ou l'autre année qui sont particulièrement importante lorsque, par exemple, ce n'est pas la langue de l'école qui est parlée à la maison".<sup>13</sup>

Les élèves de milieux populaires cumulent souvent les inégalités : ils viennent dans une culture familiale éloignée de la culture scolaire et d'autre part, ils ne fréquentent pas de milieu d'accueil qui pourrait réduire cette distance culturelle. Or, les structures d'accueil de 0-3 ans sont l'occasion pour l'enfant, outre d'apprendre la langue, de se socialiser,

<sup>11</sup> Entrée libres, *Ecole(s) maternelle(s)*, n°63, novembre 2011, p. 3.

<sup>12</sup> Idem, p. 2.

<sup>13</sup> RTBF, Daphné Van Ossel, *Manque de place: des écoles maternelles limitent les inscriptions*. 02/09/2013.



d'apprendre des codes de la vie en collectivité (attendre son tour, demander la parole, s'atteler à une tâche).<sup>14</sup>

Dans leur grande majorité, les parents de milieux précarisés, d'origine belge et immigrée, sont convaincus que l'école est une chance pour leur enfant.

Des mamans immigrées que nous avons rencontrées parlent de leurs attentes envers l'école maternelle : " Ce n'est pas une garderie et c'est important que les enfants aient un enseignement de qualité de manière précoce pour avoir en mains toutes les clés pour réussir plus tard. Au plus tôt on apprend, au mieux c'est !" <sup>15</sup>

Pour ces enfants, l'école maternelle, tout spécialement la classe d'accueil, sera le premier et principal lieu de socialisation et d'intégration avant l'entrée dans le cycle 5-8 ans. Paradoxalement, ce sont les enfants des milieux précarisés qui fréquentent le moins l'école en classe d'accueil et ce pour différentes raisons :

- difficultés d'avoir une place dans les zones saturées (les familles précarisées ont moins de ressources pour mettre en place des stratégies d'inscription);
- difficultés de mobilité pour conduire et reprendre l'enfant à l'école;
- conditions de vie, isolement et état de santé des parents tels que conduire et reprendre l'enfant à l'école peut être difficile;
- plus grande difficulté d'intégration pour l'enfant qui n'a pas fréquenté de lieu d'accueil;
- coût de la scolarité que l'on pourrait tenter de postposer aux 4 ou 5 ans de l'enfant.

- « Dans la nouvelle école, il est rentré à 4 ans, mais vu que j'étais en déprime, il allait pas souvent. On restait à la maison...En 3e (maternelle), on m'a obligée. La prof a dit qu'il avait du retard, il a un problème pour tenir son crayon »

- « Quand j'étais enceinte du troisième, je n'arrivais plus à porter les deux autres, monter les escaliers, la rue pour aller à l'école, alors le docteur m'a dit qu'il fallait que je me repose »

- « Quand mon compagnon travaillait, vu que je n'ai pas de voiture et que le car ne passe plus, il est arrivé que les enfants restent au camping avec moi »

- « La majorité des mamans interrogées ne travaillant pas, il est effectivement possible pour elles de garder leurs enfants s'ils ne vont pas à l'école, cela ne pose pas de difficulté particulière »

Fondation Roi Baudouin<sup>16</sup>

<sup>14</sup> Voir notamment Fondation Roi Baudouin, *Ce que des parents en situation de précarité disent de l'accueil et de l'éducation des tout-petits*. Juin 2013, p. 26.

<sup>15</sup> Réunion régionale de l'UFAPEC autour des travaux du Pacte pour un enseignement d'excellence. 10 novembre 2015, Ecole Sainte Ursule à Laeken.

<sup>16</sup> Fondation Roi Baudouin, *Ce que des parents en situation de précarité disent de l'accueil et de l'éducation des tout-petits*, 2013, pp. 32-33.



C'est ce qui amène les acteurs scolaires comme le politique à proposer l'abaissement de l'âge de l'obligation scolaire et à proposer des mesures encourageant les familles à mettre les enfants à l'école dès la classe d'accueil. Les travaux du Pacte pour un enseignement d'excellence vont dans ce sens.

« Au vu de la grande précocité de la mise en place des mécanismes de différenciation sociale des parcours et des acquis scolaires, une solution consiste à baisser l'obligation scolaire à 5 ans et à évaluer la pertinence d'avancer encore cette obligation à 3 ans pour éviter un écart trop important de prérequis à l'entrée de la première primaire. »<sup>17</sup>

L'abaissement de l'obligation scolaire est certainement une mesure nécessaire que l'UFAPEC soutient en veillant à ce qu'il ait des conditions d'accueil suffisantes, spécifiques et non discriminatoires, à Bruxelles particulièrement et dans toutes les zones appelées à connaître une pression démographique de plus en plus importante.<sup>18</sup>

## Pistes et conclusion

En conclusion, notre système scolaire se veut plus performant en amenant le plus grand nombre à réussir sa scolarité. Pour cela, ne doit-il pas d'abord se donner les moyens d'accrocher tous les enfants à l'entrée ?

Des enfants qui montent dans le train, mais qui y sont cahotés peuvent-ils avoir une bonne image de l'école et s'y sentir en confiance ?

Des enfants, principalement ceux de milieux précarisés, déjà éloignés de la culture scolaire, qui prennent le train en marche un an voire deux ans plus tard, pourront-ils s'intégrer et suivre ?

L'évolution de notre société, perceptible et annoncée de longue date, a modifié la réalité des classes d'accueil parfois saturées et inadaptées aux tout-petits. La question du manque de places en maternelle, à Bruxelles tout particulièrement, n'est pas nouvelle et dépasse l'enseignement. Elle ne pourra se résoudre en exploitant des locaux désaffectés ou en installant des containers dans les cours d'écoles. Le problème est important conséquent pour les enfants et leur avenir. L'éducation est une priorité dans toute démocratie. Chaque parent, chaque citoyen n'est-il pas en droit d'exiger urgemment du politique une place à l'école pour chaque enfant ?

Il y a un manque historique de compréhension et de reconnaissance - sociale, mais aussi juridique - de la classe d'accueil, trop souvent assimilée à de l'occupationnel ou de la pédagogie au rabais. Or le manque de pédagogie adaptée aux tout-petits met en péril une entrée réussie dans le système scolaire.

---

<sup>17</sup> Pacte pour un enseignement d'excellence. Axe thématique II *Améliorer le parcours scolaire de l'élève et lutter contre les échecs et les inégalités scolaires*. Groupe de travail II.1 « Renforcer l'investissement dans l'enseignement maternel ». Cahier des charges de la première étape de la 3<sup>ème</sup> phase des travaux. Octobre 2015 – février 2016, pp. 20-21.

<sup>18</sup> Dominique Houssonloge, *L'école maternelle, un levier pour éviter la reproduction de la pauvreté ?* Analyse UFAPEC, 06.16.



Diverses pistes devraient être explorées pour que les classes d'accueil répondent à leur mission :

- Financer de façon plus équitable le maternel et investir plus de moyens financiers et humains pour les 2,5-3 ans, leurs besoins étant méconnus ou sous-évalués. Ces moyens doivent être proportionnels aux nombres d'élèves inscrits ;
- Adapter les locaux et les infrastructures (toilettes, table à langer, coin sieste...);
- Mettre une puéricultrice à disposition par implantation et créer un réel travail de collaboration entre l'enseignant et la puéricultrice, le *Care* faisant partie intégrante des apprentissages ;
- Augmenter la gratuité de l'école maternelle pour permettre aux familles précarisées de mettre leur enfant à l'école maternelle dès 2,5-3 ans. Il s'agit notamment de prévoir de bonnes conditions d'accueil en particulier pour les publics précarisés (matériel, activités payantes, repas...)<sup>19</sup>;
- Travailler en concertation avec le milieu de la petite enfance (ONE ...) pour une transition plus harmonieuse et pour la prise en compte des rythmes et des besoins des tout-petits (acquisition de la propreté, besoin de sieste, présence du doudou);
- Instaurer une plus grande concertation entre les différents professionnels en charge des 2,5-3 ans pour plus de continuité et de cohérence ;
- Organiser pour les enseignants un soutien et des modules de formations initiales et continuées spécifiques intégrant le développement de l'enfant, l'ouverture à la diversité culturelle, la reconnaissance des savoirs domestiques et la co-éducation école-familles.<sup>20</sup>

Pour l'UFAPEC, c'est faire respecter le droit à l'éducation que d'offrir à chaque enfant dès son entrée à l'école maternelle, un enseignement à part entière quel que soit le rythme ou le milieu d'origine de l'élève. L'UFAPEC est convaincue que notre système scolaire, comme notre société dans son ensemble, ne peuvent faire l'économie de classes d'accueil de qualité !

---

<sup>19</sup> Voir notamment Parlement de la Communauté française, *Rapport sur la pauvreté infantile et juvénile en Fédération Wallonie-Bruxelles*, 17 février 2016, Recommandations politiques.

<sup>20</sup> Voir aussi Michaël Lontie, *La coéducation en maternelle*. Analyse UFAPEC 2014 N° 06.14



## Bibliographie

- Céline Bouchat, Fraje, *Renforcer la qualité de l'accueil des tout-petits à l'école*. Carte blanche du Soir, 28/08/2014
- *Indicateurs 2014 - 04 - Coût de la scolarité à charge de la Fédération Wallonie-Bruxelles*
- <http://www.odilejacob.fr/catalogue/sciences-humaines/education-enseignement-pedagogie/ecole-a-2-ans-est-ce-bon-pour-l-enfant-9782738118226.php>, présentation de l'ouvrage de Claire Brisset et Bernard Golse, *L'école à 2 ans, est-ce bon pour l'enfant ?* Odile Jacob, Paris, 2006. Lien vérifié le 17/05/2016
- Alphonsine Cornet, *L'entrée en maternelle, un rendez-vous manqué ?* dans *Traces de changements*, 222, septembre et octobre 2015
- Entrées libres, *Ecole(s) maternelle(s)*, n° 63, novembre 2011
- Céline Bouchat, Christel Favresse et Marie Masson, *La journée d'un enfant en classe d'accueil*. Recherche pluridisciplinaire du Fraje. 2014
- Fondation Roi Baudouin, *Ecole maternelle, pauvreté et diversité culturelle. Mieux préparer les futurs instituteurs et institutrices préscolaires au soutien des enfants des milieux précarisés*. Bruxelles, 2014
- Fondation Roi Baudouin, *Ecole maternelle, pauvreté et diversité culturelle. Etat des lieux et des connaissances*, Bruxelles, 2014
- RTBF, Daphné Van Ossel, *Manque de place: des écoles maternelles limitent les inscriptions*. 02/09/2013
- Fondation Roi Baudouin, *Ce que des parents en situation de précarité disent de l'accueil et de l'éducation des tout-petits*. Juin 2013
- Réunion régionale de l'UFAPEC sur un échange entre parents autour des travaux du Pacte pour un enseignement d'excellence. 10 novembre 2015, Ecole Sainte Ursule à Laeken
- Pacte pour un enseignement d'excellence. Axe thématique II *Améliorer le parcours scolaire de l'élève et lutter contre les échecs et les inégalités scolaires*. Groupe de travail II.1 « Renforcer l'investissement dans l'enseignement maternel ». Cahier des charges de la première étape de la 3ème phase des travaux. Octobre 2015 – février 2016, pp. 20-21
- Michaël Lontie, *La coéducation en maternelle*. Analyse UFAPEC 2014 N° 06.14
- Dominique Houssonloge, *L'école maternelle, un levier pour éviter la reproduction de la pauvreté ?* Analyse UFAPEC. Avril 2016 N°06.16
- Dominique Houssonloge, *L'apprentissage du français à l'école maternelle, un enjeu scolaire et social de taille*. Analyse UFAPEC. Novembre 2015 N°26.15
- Dominique Houssonloge, *Mieux accompagner et soutenir les élèves précarisés en maternelle par une approche interculturelle et sociale de l'enseignement*. Analyse UFAPEC. Décembre 2015 N°32.15.